

Julien Pemezec (Woodeum Résidentiel) : « nos programmes se commercialisent à un rythme soutenu et rapide »

INTERVIEWS

GREEN & INNOVATIONS

le 23 Avr 2019



Woodeum prend part dans le périmètre de l'EpaMarne avec un programme « bois ». L'occasion pour Julien Pemezec, président de Woodeum Résidentiel, d'en dire plus sur la vision que porte le groupe sur la construction bois.

Woodeum réalise un programme « bois » dans le périmètre de l'EpaMarne : pourriez-vous en dire plus ?

Nous construisons en effet à Bry-sur-Marne, un programme de 90 logements imaginé par l'architecte Jean-Paul Viguié. L'ensemble nommé « Abelia » est constitué de trois bâtiments qui offrent tous jardins privés, grands balcons ou terrasses, non loin de la station RER de Bry-sur-Marne. Il sera livré au troisième trimestre 2020 et ce n'est que l'un des nombreux programmes que nous menons dans le Grand Paris.

Justement, quel bilan pour le groupe six ans après sa création ?

Nous avons, depuis notre création, livré 200 logements, 300 ont été mis en chantier en 2018 et près de 2 000 lots sont d'ores et déjà maîtrisés pour les années à venir.

La commercialisation des logements en construction bois est-elle plus facile que pour des logements « classiques » béton ?

Il y a un vrai désir d'habiter dans un logement en bois et nos programmes se commercialisent à un rythme soutenu et rapide. Les acquéreurs, dans le cadre de l'accession ou d'un investissement locatif, sont demandeurs d'un investissement « écologique ».

Ecologique certes, mais le bois vient parfois de très loin...

Certains pays (comme l'Autriche, par exemple) ont fait l'effort industriel pour la construction bois plus tôt, mais il existe aujourd'hui une vraie offre en France, avec notamment Piveteau, qui a mis en service la plus grande unité de production française de bois lamellé croisé, à Essarts-en-Bocage (Vendée). Woodeum, en relançant des programmes en construction bois, les collectivités locales, en imposant l'usage de bois dans certaines Zac, ont contribué à structurer la demande et la filière.

Vous avez échangé avec le ministre Denormandie sur le thème de la construction bois : que lui avez-vous demandé ?

Nous avons évoqué avec lui les moyens d'aller plus vite en la matière ainsi que les principaux freins à un développement de la construction bois. Parmi ces derniers, la hauteur supplémentaire créée par les planchers et la nécessaire intégration de cette donnée propre au bois dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Nous avons la ressource, mais ne risque-t-on pas de la tarir ?

Les craintes sur la déforestation sont complètement infondées. Pour qu'une forêt vive, il faut qu'elle se régénère, que des arbres soient coupés et d'autres plantés. Le recours

au bois comme matériau de construction est au contraire une bonne chose pour nos forêts françaises.



Catherine Bocquet

Rédactrice en chef

